L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 MARS 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE.
No. 1, rue de Chartres et No. 13, rue du Camp

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 15 MARS 1848.

GRANDE ASSEMBLEE WHIG.

Une grande assemblée whig, ou plutôt une convention d'Etat, s'est réunie hier soir, à ... rue du Commerce, conformément à la convocation publiée dans les journaux de cette ville. L'assemblée a été appelée à l'ordre par M. Stokes, et s'est organisée sous la présidence de l'honorable Walter Brashear, sénateur de Ste-Marie. Les vice-présidents ont été choisis parmi les membres de la Législature, nous en donnons la liste dans notre ... MM. Cyprien Dufour et A. ... Saunders ont été nommés secrétaires.

Le président a expliqué que le but du meeting était de désigner des délégués pour représenter la Louisiane à la Convention Whig qui se tiendra à Philadelphie, au mois de juin prochain, pour nommer des candidats du parti au poste de Président et de Vice-Président des Etats-Unis.

Sur motion, un comité de sept membres a été chargé de formuler des résolutions en harmonie avec le but du meeting. On a nommé, pour former ce comité, MM. T. G. Hunt, J. L. Mathewson, R. M. Graham, C. B. McKiernan, Julien ... P. Pardelty et Jules Benit.

Le comité a présenté les résolutions suivantes qui ont été adoptées par acclamation:

Attendu que les whigs de la Louisiane jugent ... fidèle aux principes du parti whig est ... pour sauvegarder les libertés américaines et l'union des Etats; pour maintenir ... l'honneur de la nation et accroître son bonheur; pour assurer au pays une administration ... et efficace, selon les principes de la Constitution; attendu, en outre que le concours ... whigs est nécessaire pour porter aux ... du pays des whigs ... capables et expérimentés;

Résolu que les whigs de la Louisiane approuvent la convocation de la convention nationale whig qui doit se réunir à Philadelphie, le 7 juin prochain, pour nommer des candidats whigs au poste de président et de vice-président;

Résolu qu'il soit nommé dix-huit délégués pour représenter les whigs de la Louisiane à ladite convention, lesquels devront agir en pleine liberté.

Résolu que les whigs de la Louisiane soutiendront cordialement les candidats désignés par la convention nationale.

Ces résolutions ont été mises aux voix et adoptées au milieu d'unanimes applaudissements.

Les noms des dix-huit délégués, que l'on trouvera dans notre partie anglaise, ont été successivement soumis à l'assemblée et adoptés par acclamation.

MM. L. S. Prentiss et Randall Hunt ont alors harangué le meeting ... exprimés avec un bonheur qui a fait ... éclater ... toutes les parties de la salle. Puis l'assemblée s'est ajournée.

MEETING.—Le meeting d'hier soir a été une imposante manifestation de l'harmonie et de la ... qui règnent parmi tous les whigs. Nous en ferons plus tard l'objet de quelques réflexions. Enfin nos vœux sont accomplis, la Louisiane sera représentée au sein de la Convention Nationale de Philadelphie. Les amis de la bonne cause s'en féliciteront et pourront croire désormais à un triomphe de leurs principes.

L'abondance des nouvelles d'Europe, qui ... d'être dénuées d'intérêt, nous force à remettre la lettre de notre correspondant de Washington. On en verra le texte dans notre partie anglaise.

IMPORTANTE DÉCISION.—Notre chronique locale a fait mention hier d'une décision extrêmement grave rendue par la Cour Suprême dans la célèbre affaire de la Batture. On sait que Mme DE LA BIGARRE réclamait de la 2de Municipalité ... considérable de la batture qui s'étend de la rue ... à la rue Delord, et dont la valeur est estimée aujourd'hui à environ trois millions de piastres. La demanderesse avait institué une action en ..., et la Cinquième Cour de District avait rendu un jugement en sa faveur ... dernière. Cette décision atteignait la 2de Municipalité dont elle aurait grevé les finances, car à la suite de Mme De La Bigarre seraient venus d'autres héritiers qui auraient ... tous la valeur de leurs prétentions. La Municipalité se hâta donc d'interjeter appel à la Cour Suprême, malgré l'opposition de quelques membres du Conseil et en particulier de M. Reynolds, ... du comité des finances. L'avocat de la Municipalité, M. Dessans, ... déclara qu'il était ... de faire appel, et chercha même à convaincre le Conseil de cette pensée. Heureusement ... pas compte ... et ordonna à son avocat d'interjeter appel. Cette seconde épreuve eut un heureux résultat. La Cour Suprême a ... le jugement de la Cour inférieure et déboute Mme De La Bigarre de sa demande.

On prétend cependant que la décision de ... Cour ... purement et simplement ... la question ... technique ... En ce cas, Mme De La Bigarre pourrait ... de nouveau, et la porter ... devant une Cour fédérale, ce qui ... en vertu de la constitution, si ... réside dans un autre Etat. ... serait alors ... résultat serait peut-être ... Nous le regretterions, car le ... Mme De La Bigarre ... de sérieux embarras à la 2de Municipalité.

MM. ... que l'on avait adjoints à l'avocat de la Municipalité, ont plaidé avec une remarquable habileté, et c'est en grande partie à leurs efforts que la demanderesse est redevable de l'heureux résultat de l'affaire. La décision des juges est un exposé fort intéressant ... des parties, de leurs prétentions respectives de leurs droits et de leurs titres. ... se fait en outre remarquer par la haute raison ... et la solide logique qui y règne.

CONGRES.

SÉNAT—6 *Mars*.—Rien d'important. Le Sénat, peu après l'ouverture de la séance, délibère ... sur le traité de paix.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Bodge, ... récemment paru à la Chambre, prête le serment ordinaire et va occuper son siége.

M. Hunt demande la suspension des règlements pour introduire une résolution. Cette proposition est repoussée.

La Chambre s'occupe ensuite du bill qui dispense les juges de la Cour Suprême de l'obligation de siéger en circuit pendant deux ans.

M. J. R. Ingersoll se prononce en faveur du bill.

M. Bowlin fait la contre-partie du discours de M. Ingersoll.

M. Jacob Thompson propose d'amender le bill en restreignant à une année le temps pendant lequel les juges de la Cour Suprême seront dispensés de siéger en circuit.

L'amendement est adopté, et le bill ainsi modifié passe à une majorité de 89 contre 59.

M. Hall, du Missouri, demande la suspension des règlements, pour présenter des résolutions comportant des votes de remerciemens aux colonels Price et Doniphan. Cette proposition est repoussée.

M. Cook introduit une résolution enjoignant au comité des affaires étrangères de désigner les officiers qui ont droit aux remerciemens du Congrès. Cette résolution est adoptée. Puis la Chambre s'ajourne.

Le compte-rendu suivant de la séance du 7 a été transmis à Louisville par le télégraphe; nous l'empruntons aux journaux de cette dernière ville.

Le sénat a siégé à huis-clos, le 7, de très bonne heure, mais comme le télégraphe n'a rien dit du rejet ou de l'adoption du traité, il est à présumer qu'il n'y a encore rien de décidé.

SENAT—7 mars—A l'heure accoutumée, le vice-président appelle le sénat à l'ordre.

On présente des mémoires et des pétitions qui sont référés aux comités ordinaires.

M. Dix présente une pétition des citoyens de New-York, demandant une modification des lois de la douane concernant les effets des passagers.

M. Jefferson Davis présente une pétition du major Boreland, demandant le paiement d'un certain fonds pour rétribuer les prisonniers d'Incarnacion.

M. Breese introduit une résolution portant qu'il serait nécessaire d'établir un tarif des honoraires des avocats de district. Adoptée.

Sur motion de M. Sevier, le sénat siége à huis-clos, puis s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.—M. Evans, du comité des terres publiques, rapporte une résolution conjointe portant que l'on continuera à payer une rétribution à ceux des soldats de l'armée du Mexique, qui sont promus à des grades supérieurs.

MM. Evans et Haskill prennent la parole en faveur de la résolution.

M. Giddings dit qu'il désire que justice soit rendue à tous nos soldats, et que leur rétribution soit continuée malgré leur avancement.

M. McLelland prend ensuite la parole en faveur de la résolution.

M. Harralson en demande le renvoi au comité des affaires de la guerre.

M. Pollock appuie la motion de renvoi.

M. Hughes s'oppose au renvoi.

Le speaker décide que la motion n'est pas à l'ordre.

Sur motion, la chambre se constitue en comité général pour délibérer sur le déficit des revenus.

On introduit plusieurs amendemens au bill. L'un de ces amendements propose de supprimer tout ce qui a rapport à l'émission des bons du trésor.

La chambre s'ajourne.

LES COMMUNISTES ET LE TEXAS—Les communistes, à l'heure qu'il est, font irruption, mais ils affectionnent surtout les pays vierges où leurs conceptions peuvent plutôt se réaliser que dans des contrées populeuses. Un certain nombre se dirige actuellement vers le Texas, comme l'annoncent les lignes suivantes que nous trouvons dans le *Journal du Havre*:

—Une colonie communiste, composée de soixante-quinze personnes de toute profession vêtues uniformément, a traversé notre ville hier, pour prendre passage à bord du navire américain *Rome*, partant demain pour la Nouvelle-Orléans. Cette colonie, qui prend le nom d'Icarienne, et dont le chef, M. Cabet, reste en France, va occuper et défricher de vastes territoires, situés sur la rivière Rouge, dans l'état du Texas, et dont l'acquisition a été faite au nom de la société.

Les colons sont munis de tous les instruments nécessaires à l'exploitation de ces terres vierges, qui comprennent près d'un million d'acres. Ils vivent en commun, avec ordre et économie, et se traitent de frères; ils logent ensemble, et mangent à la même table.

MADAME BISHOP.—Cette cantatrice poursuit le cours de ses succès à Mobile. La foule se presse à chacune de ses représentations et ne leur épargne pas les applaudissemens. Mme Bishop sera de retour à la Nouvelle-Orléans au commencement de la semaine prochaine. Nous aurons l'occasion de l'apprécier dans les concerts qu'elle se propose de donner ici, et où elle sera secondée par un admirable harpiste, M. Bochsa.

CANADA.—Les journaux de Montréal renferment le discours du gouverneur-général lord Elgin, à l'ouverture du parlement provincial. Nous n'y trouvons rien qui soit digne d'une mention particulière.

Chronique Locale.

COUR SUPRÊME.—Ce tribunal a rendu lundi dernier plusieurs décisions; nous n'en citerons qu'une seule, car nous avons déjà mentionné le jugement dans l'affaire de la Batture. Le jugement rendu par le juge Canon, en faveur d'Eulalie Mandeville, femme de couleur libre, a été maintenu avec dépens. Ce procès avait été intenté par Nicolas Théodore Macarty et autres contre la défenderesse pour le recouvrement de divers esclaves et propriétés que celle-ci avait en sa possession.

1ÈRE COUR DE DISTRICT — William P. Howell, coupable de meurtre du matelot Fox, a été condamné hier par le juge McHenry, à un emprisonnement à vie au pénitentiaire de Baton-Rouge.

Philip McCahill, accusé de détournement de fond, a été ensuite mis en jugement et acquitté. La cour s'est ensuite occupée à juger quelques petites affaires de voies de fait.

RECORDER RAMOS.—L'affaire de Thomas Lacrido dit Sonreda, accusé d'avoir dérobé une pièce de toile de la valeur de six piastres, au café de la Louisiane, rue St Louis, sera appelée samedi prochain devant le recorder Ramos.—L'esclave Nathan, appartenant à M. Bozonier, arrêté sous soupçon d'avoir commis le vol de la Mairie, dont nous avons déjà mentionné les circonstances, a été libéré et rendu à son maître. Les auteurs de ce vol sont encore inconnus.

RECORDER SEUZENEAU.—L'affaire de Egton Riverons, homme de couleur libre, a été appelée hier pardevant le recorder Seuzeneau. Le prisonnier est accusé d'avoir, le 5 du courant, commis des voies de fait sur la personne d'un nommé Owen Thompson, tandis que celui-ci dormait paisiblement sur la galerie de l'hôpital du Dr Luzenberg. Les témoignages étant d'une nature contradictoire, le recorder a envoyé les papiers à la 1ère Cour de district. C'est le jury qui décidera si l'accusé est coupable ou innocent.

ENQUETE.—Le coroner a pratiqué hier une enquête sur le corps d'une négresse nommée Lucy, appartenant à Luby Cox, femme de couleur libre. Elle a été trouvée noyée dans le puits d'une maison située rue Girod, entre Philippa et Baronne. Le jury d'enquête a rendu un verdict en conséquence.

AFFAIRE DE MEURTRE—L'examen de Henry Maillard, accusé d'avoir causé la mort du capt. Alex. Smith, du navire *Charlotte*, en lui portant plusieurs coups de couteau, a eu lieu hier matin pardevant le recorder Baldwin. Le prévenu a été envoyé à la 1re Cour de District sous une accusation de meurtre. Le recorder ayant refusé d'accepter un cautionnement, Maillard a été écroué à la prison de paroisse.

TENTATIVE D'INCENDIE—John E. Cleaveland a été arrêté par la police de la 2de Municipalité, prévenu d'avoir voulu mettre le feu à la maison de M. Joseph Bidohe. L'instruction de l'affaire aura lieu ce matin devant le recorder Baldwin.

CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ NO. 2.—Le Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence du recorder Baldwin. La salle du Conseil était toute tendue de noir, en honneur de la mort de John Quincy Adams. D'après le rapport hebdomadaire du trésorier, les recettes de la semaine se sont élevées à la somme de $23,127 19; les dépenses à $13,808 26; ce qui laisse une balance dans le trésor municipal de $9,319 23.

Le secrétaire donne lecture de plusieurs propositions cachetées de différents individus, pour la construction d'un marché dans le second district. Elles sont référées à un comité spécial composé de MM. Golding, Stockston et Pierson.

Une pétition de la compagnie du Télégraphe, demandant la permission d'ériger sur la banquette de la rue des Nayades, des poteaux pour l'usage de la compagnie, est référée au comité des rues et débarcadères.

M. Peters présente une résolution ordonnant au trésorier de recevoir des propositions cachetées jusqu'au premier lundi de juin prochain, pour la vente de $25,000 des bons de cette municipalité conformément à une loi récente de la législature. Cette résolution est adoptée.

M. Stockston, du comité des incendies, présente une résolution pourvoyant à l'achat de 4,000 pieds de tuyaux pour l'usage de la maison de correction, et les différentes compagnies de pompiers de cette municipalité, et pourvoyant en outre qu'une somme de $800 serait annuellement appropriée à chaque compagnie de pompiers. Cette résolution est adoptée après quelque légère modification.—Peu après le Conseil s'ajourne.

LE TRAITÉ.—On écrit de Washington au *Courrier de Charleston*: "*le traité sera ratifié* le 7 ou le 8. Les modifications que le Sénat a introduites n'empêcheront pas le Congrès de Queretaro de l'adopter, à moins pourtant qu'elles ne déplaisent trop particulièrement à quelques étrangers, et surtout à M. M'INTOSH. Mais on fera sans doute comprendre à ces agens que les concessions de terres auxquelles ils s'intéressent forment matière à procès et sont de la compétence des tribunaux ordinaires."

RIO GRANDE.—Nous avons des journaux de Matamoros jusqu'au 8 courant. Ils annoncent que le colonel Butler, à la tête de cinq compagnies du 3me dragons, devait sortir de Mier, le 16, pour Victoria, capitale de l'Etat. Les feuilles de Monterey rapportent que l'anniversaire de la bataille de Buena Vista a été dignement célébré dans cette ville. Les officiers du 16e d'infanterie ont donné un splendide repas au général Wood et aux officiers de sa division qui partagèrent avec lui la gloire de la glorieuse journée du 23. Le vieux général a paru prendre un grand plaisir à cette petite fête.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Chambre des Représentans.

Séance de mardi, 14 mars 1848.

Plusieurs pétitions et résolutions sont introduites et référées à divers comités.

La Chambre discute ensuite le bill pour autoriser Charles Mills et autres à améliorer la rivière Rouge et le lac DeSoto, et pour leur accorder certains privilèges. Après une longue discussion, le bill est indéfiniment déposé sur le bureau.

Le bill du Sénat relatif à l'arrestation des nègres marrons, est adopté après avoir subi quelque légère modification.

Le bill du Sénat pour limiter le nombre de sessions de la Cour de District du 4me District Judiciaire est adopté.

La Chambre adopte ensuite le bill de pension pour venir au secours de différents individus. Ce bill a déjà été adopté par le Sénat.

La Chambre s'occupe ensuite du bill pour amender la 1re section de l'acte du revenu. Il est adopté avec de légers amendements.

Le bill pour autoriser les juges de paix à ... les députés ... est adopté.

Le bill relatif aux ... de paroisses est également adopté.

Le bill pour autoriser l'auditeur des comptes publics à régler avec certains ... de l'Etat est adopté.

Le bill pour amender le Code N... est indéfiniment déposé sur le bureau.

Le bill pour fixer la limite des paroisses Ouest-Bâton-Rouge, Pointe Coupée et Iberville est adopté.

Le bill pour amender l'acte relatif à la juridiction des Constables dans l'Etat est adopté.

Le bill pour autoriser les juges des Cours de Districts de la ville à tenir des sessions spéciales est adopté.

Le bill appropriant $2,000 pour la construction d'une levée sur le bayou Boca Chica, dans la paroisse St-Tammany, est déposé sur le bureau indéfiniment.

Le bill pour amender la 10me section d'un acte pour établir un bureau des écoles publiques est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

La Chambre s'occupe ensuite de la résolution pour autoriser le Gouverneur à nommer des commissaires pour choisir un site convenable pour le Collége de l'Etat. Elle est adoptée.

Le bill appropriant $12000 pour venir au secours de Daniel Aull est adopté.

Le comité sur l'éducation, rapporte un bill pour approprier $3,000 pour l'achat d'un certain nombre d'exemplaires de l'Histoire de la Louisiane, par Gayarré.

Le bill pour amender l'acte relatif au transfert du siége du gouvernement est adopté.

Le bill pour venir au secours des acquéreurs du Collége de la Louisiane est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le bill relatif à la publication des décisions de la Cour d'erreur et d'appel est renvoyé à mercredi prochain.

Le bill pour augmenter le salaire de l'avocat de district du 3me district judiciaire est déposé sur le bureau sujet à l'appel.

Le bill pour établir un bureau de statistique est ensuite pris en considération et adopté.

Après l'adoption de plusieurs autres bills d'une nature locale, la Chambre s'occupe du bill relatif aux capitaines et gardiens du port de la ville de la Nouvelle-Orléans. Après une assez longue discussion, la Chambre prend un recès d'une heure, et peu après, elle s'ajourne.

SENAT—Un grand nombre de bills d'une nature locale est adopté. Le bill pour autoriser le Conseil de la Seconde Municipalité, à passer une ordonnance pour empêcher la locomotive du chemin de fer de Carrollton de parcourir la rue Baronne, est ensuite pris en considération. Après une assez longue discussion, le bill est référé au comité judiciaire, sur motion de M. Manuel Garcia.

Le bill de la Chambre pour obliger la Banque du Commerce à se conformer aux termes de sa charte subit sa 3me lecture et passe.

Le greffier de la Chambre informe le Sénat que la Chambre a adopté un substitut sur le bill de ce corps, pour pourvoir à un emprunt de $30,000 par la Compagnie de Barataria.

Le bill pour amender la 5me section de l'acte établissant les écoles publiques dans l'Etat, est, sur motion de M. Moore, référé au comité de l'éducation.

Le bill relatif au porteur des dépêches du gouverneur est adopté avec une légère modification. Cet officier sera désormais assistant secrétaire privé du gouverneur.

Le Sénat prend ensuite un recès de quinze minutes, et peu après s'ajourne.

TELEGRAPHES—La ligne télégraphique entre Nashville et Louisville a été terminée le 6 courant. Les deux villes sont maintenant en communication.

MASSACHUSETTS—Le gouverneur du Massachussetts a décidé que l'élection pour désigner un représentant en remplacement de John Quincy Adams, décédé, aurait lieu lundi, le 3 avril.

NOUVELLES D'EUROPE.

Nous avons reçu par la malle d'hier nos liasses de journaux français venues par le *Britannia*. Ce steamer est arrivé à Boston, après une pénible traversée de 21 jours. Il a apporté des dates de Paris jusqu'au 10 et d'Angleterre jusqu'au 12 février.

Nous avons déjà mentionné les avis commerciaux les plus récents; mais le sommaire télégraphique auquel nous les avons empruntés avait omis de rapporter trois importantes faillites, celle de MM. Evans, Sons & Co, en Angleterre, avec un passif de 200,000 liv; celle de la maison Russ & Cie d'Amsterdam, avec un passif de fr. 2,600,000; et une maison de Montargis qui laisse fr. 1,500,000 de passif.

L'Angleterre est en proie à des embarras de toutes sortes, contre lesquels le cabinet de lord John Russell ... il faut en convenir, avec une souveraine énergie. Pour mettre le comble à la confusion, les partis semblent prêts à se dissoudre. Les protectionnistes sont obligés de répudier lord John Bentinck qu'ils s'étaient donné pour chef dans la chambre des communes et qu'ils remplacent par un tout jeune homme, le marquis de Granby.

Un autre sujet de lutte entre les partis, et de difficulté pour le gouvernement, c'est la question qui touche à l'Acte de navigation. Ces lois, sorties du parlement républicain de 1651, et qui, malgré les modifications qu'elles ont subies, ont si puissamment contribué à étendre la puissance de l'Angleterre et à consolider sa suprématie maritime, seront-elles abrogées? Cette réforme est le complément logique, forcé, inévitable, de la grande réforme commerciale accomplie il y a deux ans. Mais ici on entre dans le vif du préjugé national le plus populaire, le plus profondément enraciné. Aussi l'annonce seule d'un projet de loi en ce sens a-t-elle soulevé une opposition si formidable que le lord-maire a cru devoir s'opposer à la promenade de plus de 20,000 matelots qui ont voulu traverser la cité pour aller demander à la reine le maintien de l'Acte de navigation.

On a plusieurs fois accusé le clergé catholique d'Irlande, au sein du parlement anglais, d'avoir engagé les paysans à la révolte. Le pape, ému probablement de ces accusations réitérées, a adressé la lettre suivante aux Irlandais:

"Illustres et révérends seigneurs, les rapports publiés depuis quelques mois par les journaux anglais ... le nom de quelques ecclésiastiques à des scènes de troubles politiques. Quelques églises semblèrent avoir été consacrées à l'encouragement ou à l'accomplissement de projets non religieux.

"Il nous a été signalé, à l'occasion des meurtres si fréquents qui ont eu lieu en Irlande, que quelques membres du clergé se sont exposés à de violentes attaques par l'imprudence de leur langage, et que, du haut de la chaire, sont tombées quelques-unes des paroles qui pouvaient être considérées, ... comme une provocation au meurtre, du moins comme une atténuation de ce crime. Et naturellement ces rapports ont dû appeler notre attention.

"La sacrée congrégation ne peut croire à la vérité de ces imputations. Elle ne peut croire que des prêtres aient à ce point oublié que la maison de Dieu ne doit être qu'une maison de prière, non un lieu de réunion ou de discussion politique. Elle ne saurait admettre qu'ils aient ainsi méconnu leur ministère, qui est un ministère de paix, et que, voués à la célébration des mystères d'en haut, ils se soient mêlés aux affaires du monde, et surtout à des projets de meurtre et de vengeance. Néanmoins, la sacrée congrégation croit de son devoir de provoquer de promptes et satisfaisantes informations à cet égard, afin de savoir au juste ce qu'il faut croire des relations qui ont circulé.

"En conséquence, sur l'invitation du saint Père, je vous adresse cette lettre pour vous prier de répondre à la sollicitude si facile à comprendre qu'éprouve la sacrée congrégation, et, en attendant, le saint Père vous exhorte à recommander au clergé de ne s'occuper que des choses de Jésus-Christ, des intérêts spirituels du peuple, et de se tenir à l'écart de toutes les affaires du monde, afin que sa conduite ne puisse fournir aucun prétexte de blâme à ses ennemis.

"Fait à Rome, au siége de la Sacrée Congrégation de la Foi.

"5 janvier 1848.

"Le cardinal, J. PH. FRANSONI".

Les nouvelles du continent annoncent la promulgation d'une constitution en Danemark et la promesse d'institutions libérales arrachée à l'obstination du roi de Naples par l'insurrection sicilienne. On lit, d'autre part, dans les journaux allemands que l'empereur Nicolas a demandé à l'Autriche la permission de faire traverser son territoire par 60,000 hommes pour aller secourir Ferdinand. Cette dernière nouvelle, si elle n'avait un faux air de conte allemand, serait extrêmement grave, et serait de nature à faire naître de sérieuses complications en Europe.

FRANCE.

La discussion de l'adresse, qui n'était point encore terminée le 10 février, a donné lieu, dans la chambre des députés, à de longs et vifs débats. Jusqu'ici l'avantage est resté au ministère; mais nos nouvelles s'arrêtent précisément au moment où allait passer des paroles aux votes sur la double question de la réforme électorale et des banquets réformistes.

Le gouvernement a résolu d'arrêter ces manifestations, qu'il a, dit-il, le droit d'interdire; et, usant de ce droit, il a refusé d'autoriser un banquet annoncé dans le douzième arrondissement. Les députés de l'opposition auraient, de leur côté, résolu de méconnaître l'ukase ministériel, qui est illégal, suivant eux: ils se proposeraient de se rendre au banquet en corps et en costume, et de déposer en masse leurs démissions de députés, si l'autorité porte atteinte à leur inviolabilité, comme le garde des sceaux en a fait la menace catégorique du haut de la tribune. Si cet incident se réalisait, il produirait nécessairement une profonde agitation dans le pays et d'assez grands embarras pour le cabinet.

—On assure qu'une lettre, envoyée il y a plus de trois semaines, des Tuileries au roi de Naples, engageait vivement ce prince à accorder quelques concessions à ses sujets tandis qu'il en était temps encore. Cette lettre a dû arriver à Naples avant qu'il donnât l'ordre de bombarder la ville de Palerme, et cependant la ville a été bombardée pendant trois jours. Le conseil envoyé de Paris ne paraît donc avoir ... une influence sur le roi Ferdinand. Lorsqu'il s'est décidé à faire quelques concessions, c'est que les événements avaient pris une tournure tout-à-fait menaçante pour son trône: ses troupes semblaient disposées à faire cause commune avec le peuple, et il se voyait menacé d'être détrôné.

—Une lettre de Toulon contient, au sujet de l'ex-émir, ce qui suit:

"On assure qu'Abd-el-Kader, perdant un peu de la confiance qu'il avait placée dans les paroles du général Lamoricière et de S. A. R. le duc d'Aumale, a écrit au maréchal Bugeaud, pour le prier de faire des démarches auprès du gouvernement, afin que le traité s'exécutât.

"A cette occasion, l'ex-émir exprime au maréchal le regret de n'avoir pas accepté dans le temps la position que lui avaient faite les Français; il avoue qu'il aurait mieux valu pour lui s'être soumis et gouverner au nom de la France les diverses tribus arabes qui étaient placées sous son influence; qu'il était trop tard aujourd'hui pour revenir sur ses pas; qu'il avait le plus grand respect pour le maréchal et s'en rapportait à tout ce qu'il voudrait bien tenter en sa faveur.

"Le duc d'Isly aurait répondu à Abd-el-Kader qu'il ne devait pas compter sur l'exécution du traité, mais qu'il trouverait en France les plus grands égards et toute la tolérance religieuse qu'il pourrait désirer, attendu d'ailleurs que toutes les religions sont égales devant la Charte; qu'il n'avait qu'à désigner un lieu où il voudrait habiter, et que là, on lui ferait même bâtir une petite mosquée.

"Cette réponse toute gracieuse qu'elle paraîtra, a fort découragé l'ex-émir."

DÉSASTRES EN ALGÉRIE.—On lit dans l'*Akhbar*:

"Un événement déplorable, qui rappelle sur une moindre échelle le désastre du Bou-Taleb, vient d'avoir lieu entre Tablat et Sak-Hamoudi, sur la route d'Alger à Aumale. Un convoi du train, parti d'Aumale le 8 janvier dernier, a été assailli le 11 de ce mois par une violente tempête de neige sur les hauteurs qui précèdent Sak-Hamoudi. Au tournant de cette périlleuse route en corniche, les mulets, même chargés, ont été précipités dans de profonds ravins. Le froid était devenu si intense, qu'en moins d'un quart d'heure quatorze hommes sur quarante-quatre ont succombé à cette température rigoureuse. Ceux qui avaient pu s'échapper à cet horrible désastre se sont réfugiés dans la dachera de Tiffiss.

"En même temps que le convoi parti d'Aumale éprouvait ce désastre, un autre convoi venu d'Alger perdait deux hommes entre Ouled-el-Hal et Tablat.

"Nous apprenons que Si-Mahi-ed-Din, aussitôt qu'il a été informé de ce désastre, a pris des mesures pour que des secours fussent portés à ces malheureux. Le 17 janvier, une douzaine des hommes du convoi sont arrivés à Alger."

ANGLETERRE.

RAPPEL DES LOIS DE NAVIGATION ANGLAISES—La mention contenue dans le discours de la couronne, relativement aux modifications que le gouvernement britannique doit proposer aux lois de navigation, a occasionné, dans tout les ports du royaume, une vive agitation. La plupart des chambres de commerce et des sociétés maritimes ont adressé des pétitions au parlement, pour protester contre toute atteinte portée aux lois protectrices du pavillon, et, de son côté, la population du littoral n'est point demeurée inactive. Après de nombreux meetings particuliers, tenus dans chaque localité, les marins et artisans attachés aux professions maritimes, au nombre de plus de vingt mille, ont nommé des délégations, qui se sont rendues à Londres pour y former, conjointement avec les corporations de cette ville, une assemblée générale chargée de représenter l'intérêt commun. Cette assemblée, qui s'est réunie plusieurs fois, est tombée d'accord sur la rédaction d'une pétition adressée à la reine, et ayant pour objet de protester contre le rappel des lois de navigation. Afin de donner plus d'éclat à sa manifestation, elle avait décidé que sa requête serait portée au palais, en procession, et remise en mains propres à la reine. Déjà tout était préparé pour cette démonstration; le cortége, composé de tous les marins et ouvriers maritimes présents à Londres, devait parcourir en ordre les rues de la cité, chaque escouade portant sa bannière de couleur bleue avec des inscriptions dont voici quelques-unes: "*Les lois de navigation,—les murs de bois de la vieille Angleterre*," les deux derniers vers du chant *rule Britannia*; l'ordre du jour de Nelson à Trafalgar: "*l'Angleterre compte que chacun fera son devoir*," *nos cœurs de chêne sont nos navires; nos matelots sont nos citoyens, marine, colonies, commerce*, &c., &c.

Jusqu'ici, ce projet n'a pu se réaliser. Le lord-maire, sous le prétexte du maintien de l'ordre, a refusé au cortége l'autorisation de traverser la cité, et de son côté le ministère a fait savoir aux pétitionnaires, que leur dessein de remettre leur requête à la reine en personne, était irrégulier et insolite, et qu'ils devaient la transmettre à sir Georges Grey. Les choses en sont là à Londres. Malgré ces obstacles, les pétitionnaires n'ont point encore renoncé à appuyer leur demande d'une démonstration, et cherchent un moyen d'y parvenir, sans se mettre en opposition avec les autorités.

Voici le texte de la pétition:

"Les soussignés, loyaux et fidèles sujets de Votre Majesté, implorent la permission de déposer aux pieds de son trône cette humble requête, dont l'objet n'intéresse pas seulement le bien-être des pétitionnaires, mais aussi la sécurité des possessions de Votre Majesté dans toutes les parties du monde.

"Ils ont appris avec indignation et le plus profond regret, qu'il est sérieusement question du rappel des lois de navigation, dont le principe, pour la protection de la navigation et des marins de l'Angleterre, a été la politique invariable de ce pays maritime, depuis près de cinq cents ans.

"Les pétitionnaires, avec respect, mais avec fermeté et comme amis de leur pays, qu'ils aiment sincèrement, représentent à Votre Majesté que le rappel des lois de navigation sera leur ruine et celle de la marine commerciale de l'Angleterre.

"Qu'une mesure, admettant la navigation étrangère à meilleur marché, les marins étrangers étant moins payés et mal nourris (ce que peuvent certifier les pétitionnaires) réduirait, par la concurrence la plus désastreuse, leur condition et celle de leurs familles, et porterait à leur existence un coup fatal.

"Qu'alors, ils seraient obligés de chercher de l'emploi dans un autre pays, parlant la même langue, possédant les mêmes lois, où les droits et les intérêts des marins sont soigneusement garantis, et où des milliers de matelots anglais ont déjà trouvé protection; ce qui affaiblirait l'empire de Votre Majesté, et renforcerait une puissance maritime rivale, déjà grande.

"C'est pourquoi les pétitionnaires supplient Votre Majesté d'entourer de sa protection les marins et la marine de la Grande-Bretagne, qui, dans tous les âges, et à tous les moments de guerre et de danger, ont toujours été, pour vos ancêtres et pour le royaume, la meilleure et la plus glorieuse protection."

Les journaux de Londres publient des avis de Bombay, jusqu'à la date du 1er janvier.

Sous le rapport politique, tout est tranquille dans les vastes possessions anglaises aux Indes; mais le contre-coup de la crise commerciale de Londres continue à se faire sentir à Calcutta.

La *Gazette de Pékin* attribue une certaine importance aux troubles qui ont éclaté dernièrement dans l'empire chinois.

Les troupes impériales ont été chassées de la Tartarie chinoise, dans les premiers jours de septembre dernier, et les tribus de la frontière de l'ouest sont en pleine révolte.

Le commandement en chef des forces dans la province de Szechnen a été tué, et les tribus hostiles se sont emparées de la route ... qui débouche de cette province dans le Turkestan.

Les nouvelles du cap de Bonne Espérance vont jusqu'au 9 décembre.

Sir Harry Smith devait partir pour la frontière immédiatement; on pensait que vers le 11 décembre, il se rendrait par bateau à vapeur à l'embouchure de la rivière Buffalo.

Le conseil législatif avait présenté au comte Grey un mémoire dans lequel il prétendait que la métropole devait indemniser les colons des pertes que leur avait occasionnées la guerre avec les Cafres.

Lord Grey a répondu que la métropole avait rempli son devoir envers la colonie en lui envoyant des troupes pour la défendre.

Sa réponse a été communiquée au conseil législatif, et plusieurs membres ne l'ont pas trouvée satisfaisante. On pense, en conséquence, que l'affaire sera portée, par voie de pétition, devant le parlement.

SUISSE.

—On écrit de Berne, le 4 février:

"La diète s'est occupée pendant deux jours de suite d'un projet de décret portant, en premier lieu, que les principaux auteurs du Sonderbund ayant commis le crime de haute trahison, en appelant l'intervention étrangère, seraient l'objet d'une plainte en haute trahison, et que les tribunaux du canton de Lucerne seraient chargés d'instruire la procédure. En second lieu, le projet de décret propose d'accorder à tous les autres coupables une amnistie générale. Il y a eu des voix qui ne voulaient pas des investigations contre les auteurs et provocateurs de l'intervention, tandis que d'autres s'opposaient même à l'amnistie proposée dans l'article 2, dans ce sens que si les cantons du ci-devant Sonderbund, notamment ceux de Lucerne, Fribourg et Valais, ainsi que Schwytz, étaient obligés d'accorder une amnistie pleine et entière aux coupables de leurs cantons, on leur enlèverait par là les moyens de payer les frais de guerre et de se couvrir aux dépens des principaux auteurs des troubles qui ont affligé la patrie.

"Le premier article, concernant la procédure des principaux auteurs, n'a réuni que 11½ voix; mais trois Etats ont gardé le protocole ouvert; il est donc probable qu'il se formera encore une majorité. Le second article a eu moins de voix encore.

"La discussion en général a été vive et parfois même orageuse; c'est la première fois depuis sa longue session, que la diète s'est trouvée divisée au point d'absorber deux longues séances.

"Le tribunal militaire No. 1, siégeant à Berne, vient de juger cinquante déserteurs des communes catholiques du Jura; ils ont été condamnés à une détention plus ou moins longue: les soldats à quinze mois de prison, les sous-officiers et les trompettes à vingt. L'accusateur public, considérant que ces hommes avaient été plus ou moins victimes des suggestions étrangères, a conclu au minimum de la peine prescrite par le code militaire.

"Une quarantaine d'autres seront jugés incessamment.

"Il est question sérieusement d'échelonner 6,000 Suisses aux frontières du Tessin; la diète, dit-on, va agiter cette question sur la demande du gouvernement tessinois, inquiet de voir les troupes autrichiennes s'agglomérer si près de son territoire."

Révolution des Deux-Siciles.

Voici les détails des événements qui se sont passés à Palerme jusqu'au 24, et à Naples jusqu'au 29 janvier.

Après les premiers jours de combat, les différens comités de Palerme ont centralisé leur action en formant une junte de gouvernement, divisée en deux sections, l'une de défense et l'autre d'administration. Dès le 23, la junte a fait paraître un journal intitulé le *Citoyen* (*il Cittadino*).

Le général de Sauget, commandant les troupes envoyées de Naples, voyant l'impossibilité de réduire la ville, a fait le 22 des propositions aux Palermitains; elles ont été repoussées, à l'exception de celle qui avait trait à l'envoi de vivres pour les prisonniers enfermés sous la garde des troupes. Aussi les hostilités ont-elles recommencé le 23.

On s'est battu ce jour là avec acharnement auprès du palais des finances, mais le plus grand effort a été fait au couvent de Novizziato. Vers le soir, les insurgés ont enfin réussi à emporter cette position, où l'on a fait prisonniers un assez grand nombre de soldats. Le peuple les a bien traités et s'en est servi quelque fois pour pointer les sept ou huit pièces d'artillerie qu'il a pu réunir.

D'autres combats ont eu lieu les jours suivans; après une lutte acharnée, la Banque et le Palais-Royal de Palerme étaient tombés aux mains des insurgés. Le combat a duré une journée entière, et on dit qu'à cette occasion la ville aurait subi un autre bombardement. Le duc de Majo s'est réfugié au camp du général de Sauget, et le général Vial s'était embarqué pour Naples. On dit qu'à la Banque on a trouvé 2 millions de ducats, et que le nombre des soldats prisonniers est très grand.

Les nouvelles de Palerme avaient produit une impression profonde à Naples, où les symptômes d'un prochain mouvement populaire se manifestaient depuis quelques jours.

Dès le 25 janvier, les chefs des libéraux modérés étaient entrés en pourparlers avec les chefs du mouvement, et l'on était convenu que l'on attendrait avant de faire aucune démonstration populaire, l'effet des pétitions qu'on signait de tous côtés pour demander au roi une constitution. Mais les chefs n'ont pas pu arrêter l'élan des masses. Le 26, dans l'après-midi, une foule considérable [trente mille personnes environ] s'est portée dans la rue de Tolède, qui est la principale de Naples, en poussant les cris de: "*Vive le roi! Vive la constitution!*"

Alors l'autorité militaire, croyant ce mouvement grave, a exécuté les ordres donnés en cas d'émeute. Le drapeau rouge a été arboré au fort Saint-Elme, qui a tiré trois coups de canon; le fort de l'Œuf y a répondu, et à ce signal toutes les troupes de la garnison sont sorties, ont entouré le château et se sont dirigées sur la rue de Tolède. Mais il est impossible d'y pénétrer; trente mille personnes parcouraient en foule compacte cette rue gigantesque, toujours en poussant les mêmes cris de: "*Vive la constitution!*"

La cavalerie a voulu charger la foule, mais elle a été repoussée. Les jeunes gens de la noblesse et de la bourgeoisie embrassaient les lazzaroni, et les gardes civiques fraternisaient avec le peuple. Les femmes agitaient des mouchoirs aux couleurs italiennes.

Après quelques nouvelles hésitations, le roi, ayant accepté les démissions de tous ses ministres, s'est décidé à former un nouveau ministère, sous la présidence du duc de Serra-Capriola, ambassadeur de Naples à Paris.

On dit que M. Cianciulli, qui est un administrateur habile, n'a pas cru devoir accepter le portefeuille qui lui était offert.

Tous ces ministres, qui appartiennent à l'opinion progressiste modérée, se sont trouvés d'accord pour déclarer au roi que, dans les circonstances actuelles, il fallait immédiatement proclamer la constitution, ce qui a été fait ainsi que nous l'avons annoncé samedi.

M. Del Carretto, ancien ministre de la police, a quitté Naples le 26 au soir; il est arrivé à Gênes, le 29, sur le bateau à vapeur le *Neptune*.

Mgr Cocle, confesseur du roi Ferdinand, s'est retiré dans un couvent, à Benevento.

—Le 30 janvier, des troubles ont éclaté à Livourne, la troupe et les jeunes gens en sont venus aux mains. Les jeunes gens demandaient la délivrance des prisonniers politiques, détenus à Porto-Ferrajo.

On écrit de Naples, à la date du 31 janvier:

La tranquillité est à peu près rétablie dans cette capitale. Les chefs des libéraux modérés cherchent eux-mêmes à calmer la population.

De nombreuses patrouilles de jeunes gens, qui se sont organisés d'office parcourent les rues de Naples, exhortant les lazzaroni à se tenir tranquilles.

La garde urbaine dite de *sicurezza interna* est devenue *garde civique*, et augmente de nombre à chaque instant.

Les troupes ont changé d'attitude: elles fraternisent avec la population, qui les accueille en criant *vive l'armée!*

Des estafettes arrivent à chaque instant de Rome à Naples, avec des dépêches de la cour pontificale et de lord Minto.

Quant aux nouvelles de la Sicile, voici les plus importantes. Les Palermitains sont maîtres de toute la ville; les troupes royales sont retirées à plusieurs lieues de la ville, et sont dans un armistice.

Les Siciliens demandent que le vice-roi réside à Palerme, ou bien que le roi lui-même y réside six mois de l'année en Sicile. Ils exigent en outre qu'on leur remette tous les forts jusqu'à ce que les nouvelles institutions soient en vigueur et garanties par quelque puissance étrangère; on paraît désigner l'Angleterre.

Messine et les autres villes les plus importantes de la Sicile ont suivi le mouvement de Palerme. Les navires de guerre anglais, *The Gladiator* et *Revenge* sont arrivés à Messine, venant de Naples et Malte. Le *Revenge* a continué son voyage pour Palerme. Les deux autres bâtiments sont restés à Messine et se sont placés entre la citadelle et la ville, pour empêcher un nouveau bombardement.

Il serait difficile de se faire une idée exacte de la profonde sensation que les événements qui viennent de s'accomplir dans le royaume des Deux-Siciles, ont produite sur la totalité de l'Italie.

A Rome, à Florence, à Bologne, à Gênes, à Turin, on crie: "*Vivent les Siciliens! Vive la constitution de Naples!*"

Déjà l'opinion se prononce partout énergiquement en faveur du régime représentatif; on ne veut pas qu'entrés les derniers dans le mouvement, les Napolitains et les Siciliens finissent par distancer de beaucoup les autres Italiens.

La *Lega italiana* de Gênes, du 1er février, publie un article dans lequel on engage vivement le roi de Sardaigne à suivre l'exemple du roi de Naples, et à proclamer une constitution.

Le même jour, 1er février, un *Te Deum* devait être chanté à Gênes, dans l'église de la Nunziata, en l'honneur du dénouement de la révolution sicilienne, et les habitans se préparaient à illuminer leurs maisons dans la soirée.

Enfin, on lit dans un *post scriptum* de la *Lega italiana*, du 1er février (journal que nous citons plus haut), ce qui suit:

"Dans ce moment (onze heures un quart du matin), le peuple s'est rassemblé au Campetto, où il crie: "*Vive la constitution! vivent les Napolitains! vivent les Siciliens!*"

"Toutes les troupes de la garnison de Gênes ont été consignées, et de fortes patrouilles parcourent les rues.

Voici le texte de la constitution, proclamée par le roi de Naples, le 29 janvier, à la demande de ses ministres.

Décret organique.

"Naples, le 29 janvier.

"FERDINAND II, roi des Deux-Siciles et de Jérusalem, duc de Parme et de Plaisance, grand prince héréditaire de Toscane, etc. etc.

"Ayant entendu le vœu général de nos bien-aimés sujets pour avoir des garanties et des institutions conformes à la civilisation actuelle, nous déclarons que notre volonté est de condescendre aux désirs qui nous ont été manifestés en donnant une constitution; et pour cela, nous avons chargé notre nouveau ministre-d'état de présenter à notre approbation, dans un délai qui ne devra pas excéder dix jours, un projet sur les bases suivantes:

"Le pouvoir législatif sera exécuté par nous et par deux chambres, à savoir: une chambre des pairs, une chambre des députés. Les membres de la première chambre seront nommés par nous; les députés seront nommés par des électeurs sur les bases d'un cens qui sera fixé.

"L'unique religion dominante de l'Etat sera la religion catholique, apostolique, romaine, et aucun autre culte ne sera toléré.

"La personne du roi sera toujours sacrée, inviolable, et non sujette à responsabilité.

"Les ministres seront toujours responsables de tous les actes du gouvernement.

"Les forces de terre et de mer seront toujours dépendantes du roi.

"La garde nationale sera organisée dans tout le royaume sur un mode uniforme et analogue à celui de la capitale.

"La presse sera libre et sujette seulement à une loi répressive pour tout ce qui peut offenser la religion, la morale, l'ordre public, le roi, la famille royale, les souverains étrangers et leurs familles, ainsi que l'honneur et les intérêts des particuliers.

"En notifiant ici au public notre souveraine et libre résolution nous nous confions dans la loyauté et le bon esprit des peuples pour le maintien de l'ordre et du respect dûs aux lois et aux autorités constituées.

"Signé FERDINAND.

Contresigné, le ministre secrétaire d'Etat, président du conseil des ministres,

"Duc de SERRA-CAPRIOLA."

—On écrit de Gênes, le 27 janvier: "Le nombre des troupes qui arrivent ici augmente chaque jour. On en a logé dans le couvent des jésuites et dans d'autres établissemens religieux.

"Sur la frontière de Modène, des rixes ont eu lieu entre les soldats de la brigade de Savoie et les troupes modenaises.

"Les Génois ont envoyé à la garde nationale de Rome deux pièces de canon, produit de la souscription ouverte à cet effet.

"Dans toutes les villes des états sardes, la jeunesse s'exerce au maniement des armes.

"On s'occupe beaucoup des projets financiers du roi Charles-Albert, qui doivent être soumis à la consulte convoquée pour le 15 mars. Au nombre de ces projets figurent une importante réduction de l'impôt du sel."

D'un autre côté, une lettre que nous recevons à l'instant de Turin annonce, de la manière la plus positive, que le cabinet autrichien a fait remettre au gouvernement sarde une note tellement impérieuse et tellement menaçante, au sujet des armements, que le bruit s'est répandu dans le public que la guerre était déclarée entre les deux puissances.

Il est certain que le mouvement des troupes autrichiennes, qui affluent maintenant de toutes parts dans le royaume lombardo-vénitien, n'a pas seulement pour but de menacer, d'intimider les populations de ce royaume, mais qu'il en résulte l'intention évidente de former un cordon sur la frontière piémontaise.

Le quartier-général de l'armée autrichienne a été porté, comme nous l'avons déjà dit, de Milan à Galarate, et l'on se rappelle ces paroles échappées à plusieurs officiers autrichiens et déjà citées dans une de nos correspondances particulières: "Au printemps prochain, *il faudra en découdre au pont de Buffalora*" (extrême frontière entre le royaume lombardo-vénitien et les états piémontais.)

L'Autriche ne ralentit pas d'ailleurs, malgré la saison, les envois de troupes vers l'Italie centrale; la voie de terre n'est pas assez prompte; on transporte les régimens vers l'Adriatique, à l'aide de bateaux à vapeur.

—Le gouvernement du pape s'est occupé depuis quelque temps de la réalisation d'un emprunt. On n'était pas d'abord fixé d'une manière certaine sur le chiffre. Il avait été un moment question de cinquante millions; soit que les besoins reconnus ne se soient pas, en définitive, élevés si haut, soit pour d'autres motifs, ce chiffre a été considérablement réduit. Les représentans d'une honorable maison de banque de Paris, dont le chef appartient à l'une des familles les plus riches et les plus considérées de la finance, s'étaient rendus à Rome, où ils étaient déjà depuis deux mois. Ils viennent, à la suite de longues négociations, de signer un traité pour un emprunt de cinq millions. Les conditions seront bientôt connues publiquement, et le nouvel emprunt romain ne tardera pas, sans doute, à être coté à la bourse de Paris.

—Le cabinet de Saint-Pétersbourg a, dit-on, demandé au saint-siége, par l'intermédiaire de son ambassadeur à Rome, des explications et une réparation au sujet de la phrase de l'allocution du pape, dans laquelle le Saint-Père s'est plaint de la situation de l'église catholique de la Russie.

AUTRICHE.

On assure que l'Autriche a donné l'ordre de rassembler à Trieste une division navale. Si cette division avait pour mission de faire une démonstration du côté de Naples, elle arriverait aussi à propos que les secours promis au *Sonderbund*.

L'Autriche se trouve d'ailleurs obérée par les préliminaires seuls de la lutte qu'elle songe à engager.

On raconte à ce sujet que le prince de Metternich ayant dit au chef de la maison Rothschild, à Vienne, qu'il pourrait avoir besoin de ses services, celui-ci aurait répondu: "Nous n'avancerons pas d'argent pour faire la guerre." Subséquemment, cette maison aurait pourtant avancé au gouvernement autrichien 20,000,000 de francs, mais elle aurait nettement refusé de se mêler d'un emprunt, et c'est par suite de cette résolution qu'un employé supérieur du trésor autrichien serait parti, comme on l'a déjà annoncé, pour Saint-Pétersbourg, afin de négocier, soit directement avec l'empereur, soit avec des capitalistes russes, un emprunt de 50,000,000 de roubles (environ 100,000,000 de fr.) Les dépenses d'entretien de l'armée réunie et à réunir en Lombardie sont énormes. Avant la fin de ce mois les forces rassemblées dans ce pays s'élèveront à 150,000 hommes. On a peine à croire que tous ces préparatifs, tous ces frais n'aient qu'un but défensif.

CONSTITUTION ACCORDÉE AU DANEMARK—Le 28 janvier, le nouveau roi de Danemark, accomplissant la promesse qu'il avait faite dans ses lettres-patentes publiées le 20 janvier, au moment de son avénement, a signé une ordonnance par laquelle il octroie une constitution à ses Etats.

Il sera établi des Etats communs pour le royaume de Danemark et les duchés de Sleswig et de Holstein; ces Etats s'assembleront régulièrement, à des époques fixes, dans les lieux qui seront ultérieurement déterminés, et alternativement dans le royaume de Danemark proprement dit et dans les duchés. La nouvelle constitution consacre le principe du vote de l'impôt par les Etats, et de leur participation au pouvoir législatif.

La constitution ne change rien aux rapports des duchés de Holstein et de Lauenburg avec la Confédération germanique; elle conserve aussi l'usage facultatif de la langue danoise et de la langue allemande dans les districts mixtes du duché de Sleswig.

La constitution sera soumise à l'examen de députés dont la moitié sera élue par les Etats provinciaux. Le nombre de députés sera de vingt-six pour le royaume de Danemark et de vingt-six pour les duchés, en tout 52.

Dans le terme de deux mois après les élections, cette assemblée se réunira à Copenhague et continuera ses travaux jusqu'à ce que le roi en ait prononcé la clôture. L'usage des deux langues y sera également facultatif.

TURQUIE ET GRÈCE.—Nous recevons des avis de Constantinople jusqu'au 16, et d'Athènes jusqu'au 20 janvier; ils sont dépourvus d'intérêt politique. M. Mussurus, qui devait partir de Constantinople pour Athènes, a été retenu dans la première de ces villes par suite d'une chute de cheval, et à la date du 16 janvier il ne s'était pas encore mis en route pour aller reprendre, près du gouvernement grec, son poste d'ambassadeur.

Un midshipman et quelques matelots anglais du *Spitfire*, ayant débarqué à Patras pendant la nuit, la police grecque, que le souvenir de la dernière insurrection rend plus vigilante que de coutume, les a arrêtés par suite d'une méprise d'autant plus facile à concevoir que l'officier anglais n'était pas revêtu de son uniforme.

Conduit au corps de garde, il fit connaître sa qualité et fut relâché sur-le-champ, de même que ses marins; il paraît toutefois que cet incident a donné lieu à des pourparlers assez aigres entre le consul anglais et les autorités de Patras.

ESPAGNE.—Pour le moment, les affaires d'Espagne ne nous causent plus de grandes émotions. Les partis ont quitté les champs de bataille pour mesurer leurs forces sur le terrain légal. Les bandes carlistes qui avaient tenté un dernier effort dans les montagnes de la Catalogne, ont été détruites en partie par l'armée, mais surtout par l'indifférence des populations. Le général Espartero est rentré en Espagne, et son retour n'a occasionné le moindre trouble ni le moindre incident. Ses amis l'ont fêté paisiblement, ses ennemis l'ont respecté, et le régent se prépare pour aller se reposer à Logroño, qui est sa ville natale. Voilà plus qu'une apparence de tranquillité, c'est bien une situation d'ordre qui commence pour cette malheureuse Espagne, si longtemps en proie à tant de souffrances.

Ce nouvel état de choses nous explique les espérances que quelques journaux espagnols mettent en avant pour des améliorations financières et politiques.

La *Gazette de Madrid* publie deux décrets d'une grande importance: par le premier, le gouvernement espagnol fait connaître qu'un contrat vient d'être passé avec la Banque de St. Ferdinand, par lequel cet établissement devient la caisse centrale, et garant pour toute l'année 1848, le paiement de 1,283,631,396 reaux, chiffre total du budget présenté par le ministre. La Banque mettra tous les fonds, à la disposition de la direction de la dette publique, et aux époques indiquées, les fonds nécessaires pour payer les semestres de la dette intérieure et extérieure.

Le ministère ayant demandé, dans le budget qu'il a présenté, 40 millions de reaux pour commencer à régler la dette qui est en souffrance depuis plusieurs années, la banque de Saint-Ferdinand s'engage aussi à les fournir par quartier à la direction générale de la dette, à la condition que la demande soit faite un mois d'avance.

En retour, la banque recevra intégralement le montant de tous les revenus de l'Etat.

Par le second décret, on établit le mode de distribution que devra suivre tous les mois la direction du trésor, afin que tous les employés du royaume soient payés et que toutes les dépenses de l'Etat soient couvertes ponctuellement aux époques déterminées.

Nous félicitons l'Espagne de ce qu'elle entre dans cette voie d'ordre et de bonne administration financière. Ses créanciers y trouveront au moins quelque garantie et l'espoir d'un meilleur avenir, auquel ils ont tant de droits.

On écrit de Madrid le 3 février:

La Reine s'est promenée avant-hier et hier à pied au Pardo.

Un des premiers bals qui devaient avoir lieu au palais a été suspendu à cause de la mort du roi de Danemark, la cour prenant le deuil.

Parmi les titres de Castille que le roi vient d'accorder, on remarque ceux-ci dans la *Gazette*: à Geronimo Valdès, lieutenant-général et sénateur du royaume, le titre de vicomte de Torata comte de Villarin; à Manuel Breton, lieutenant-général, le titre de vicomte de Volsala, comte de la Riva y Picamoixons.

Le général Espartero devait assister hier à la représentation du théâtre du Cirque, et ses amis s'étaient proposé d'organiser une ovation à son intention. L'autorité, prévenue, crut devoir adopter quelques précautions. Le général résolut alors de ne pas se rendre au Cirque, et il envoya auprès du général Narvaez un de ses aides de camp pour lui faire part de sa résolution, voulant, disait-il, éviter toute démonstration. Le général Narvaez fit répondre, à ce qu'il paraît, que le général Espartero était libre d'aller ou de ne pas aller au théâtre, circonstance tout à fait indifférente pour le gouvernement, qui, quoi qu'il arrivât, saurait maintenir l'ordre.

JOHN STROUD & Co,
ATELIER DE MARBRERIE,
146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne
Manteaux de cheminées—Grates à fourneau.
Monuments:
Tombeaux, plaques à inscriptions, pierre de tombes ainsi que toute espèce de MARBRES.
Chaux de Thomaston:
Plâtre de Paris calciné, ciment Romain hydraulique crins à plâtrier, sable blanc Anglais, briques à feu de Pitsburg et Pensacola.

☞ M. JOHN STROUD a transféré son domicile du No. 25, rue de la Douane, au No. 146, rue Commune, entre Carondelet et Baronne.
15 mars—1an.

OUTILS! OUTILS!—En débarquement du navire Antwerp, du Havre, à vendre par le soussigné,
24 balles coutils à pantalons, en fil, en fil et coton et tout coton. O. TALAMON,
16 fév 44, Chartres.

MARCHANDISES au drawback.—Maintenant dans le port et à vendre à bas prix, par les soussignés, les articles ci-après, convenables pour ce marché mexicain:
14 balles jaconats français bas prix;
4 caisses jaconats anglais do
5 balles coton blanc anglais;
1 caisse foulards soie;
2 do foulards coton;
4 do fil à coudre, 200 yardes;
2 do mouchoirs madapolam;
3 do dentelles imitation Valenciennes.
DUFOUR, DURAND & Co,
13 mars 25, Chartres.

A LOUER—Une excellente nourrice ... ayant son enfant. S'adresser ... de l'Abeille. [illegible]

CHANGE sur New-York ... à vendre par LABORDE ... [illegible]

LES soussignés, commissionnaires, grocers, propriétaires, marchands, votants et résidant dans le premier district, 1re Municipalité; Considérant la plate-forme ... comme une nuisance publique ... défavorable au commerce et contraire aux intérêts des marchands, des planteurs et de la municipalité, s'engagent à faire tous leurs efforts pour faire entrer dans le Conseil Municipal, aux élections d'avril prochain, des hommes qui dévoueront leurs travaux, leurs démarches et leur temps à faire disparaître la dite plate-forme; et qui s'engageront à agiter la question sans cesse, jusqu'à ce que cette nuisance soit entièrement disparue.

C'est pourquoi les soussignés, dans l'accomplissement de leurs vœux, se serviront de toute l'influence qu'ils possèdent dans les différens districts pour faire élire les candidats qui s'engageront à coopérer à cette œuvre.

J. H. Morrison & Co,	Alexander Grant,
Roman & Kernion,	J. M. Johnson,
J. A. Braud & Landry,	A. B. Bein,
W. P. Vredenburg & Co,	Hugh Kennedy,
Trouyrois & Lampre,	Samuel Locke,
J. J. Adams & Co	W. C. Folger,
Dudley & Nelson,	J. Aset,
Augustin & Thibaut,	R. W. Montgomery,
Salomon & Squires,	Théodore Ryan,
W. L. Burgess & Co,	John Stroud,
Ritchie & Cochran,	Anthony Rash,
Léonard Sturtevant & Co,	L. C. Adam,
Wheeler & Blake,	J. W. Fitzpatrick,
Seymour & Hastings,	Martin R. Norgrave,
Alexander Flash & Co,	P. Campbell,
P. E. & H. J. Voss,	D. C. Clark,
Daran, Queyrouze & Co,	A. B. James,
Beebe & Co,	A. H. Wood,
Taylor & Rayne,	R. W. Bannister,
Leverich & Co,	D. Falje,
E. Waysham & Bro.,	Wm Arletta,
A. D. Grieff & Co,	Wm C. Johnston,
David Felt & Co,	John Hall,
Henry Tete & Co,	Alexander Dunn,
Thompson & Nixon,	F. Brichta,
C. Bedford & Co,	Thomas Asbury,
Felt & Reed,	J. W. Fiset,
Hagan, Tureau et Conand,	Charles Maillot,
John Hagan,	L. Adams,
Nicholas Sinnott,	E. J. Williams,
Hewell T. Taylor,	Charles Whiting,
Buxton Layton,	Julius Jaehne,
Victor David,	Wm E. Camp,
Rivière Gardère,	C. Stephenson,
Judah Barrett,	Jacob Daubaker,
Charles O. Briggs,	Charles Martin,
W. W. Huntington,	C. C. Sampson,
C. E. Wingate,	John Duncan,
D. R. Crout,	A. G. Wilson,
Edward Duncan,	J. C. Billgen,
John Stroud jr.,	Joseph Harker,
N. T. Chapman,	Eugene Sullivan,
A. Brusle,	M. Duncan,
J. C. Rose,	M. Schoolerm,
A. D. Montross,	B. P. Burgess,
R. W. Montgomery,	Charles H. Lee,
W. L. Robinson,	L. Dautrez,
Joseph Lavise,	J. B. Bowiere,
E. E. Collins,	E. Y. Martin.
B. M. Witter.	

☞ Les votans du premier district, Première Municipalité, sont invités à se réunir, sans distinction de parti, au Merchant Exchange, de Sewell T. Taylor, samedi soir, 18 courant, à l'effet de choisir pour les places d'Aldermen, à l'élection prochaine, des candidats qui s'engageront à faire exécuter la dite mesure.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Forest King, Thompson, pr Liverpool.
Walker, B Jones, Colby, pr Nantes.
Perez, Taylor, pr New York.
Dumbarton, Pendleton, pr Portsmouth.
Royal Victoria, Hunter, pr Hull.
Barque Condor, Whiting, pr New York.
Brick Eliza Jane, Hart, pr Tampico.
Attakapas, Wade, pr Richmond.
Goelette Ocean Wave, Ferkins, pr Apalachicola.
St Helena, Sparks, pr Santiago.
Steamer Kansas, Wade, pr St Louis.
Duchess, Wade, pr Cincinnati.

ARRIVES.

Navire Gen Berry, Hill, de Boston.
Ancona, Mason, du Havre.
Barque Ellen, Hutchinson, de Liverpool.
Brick Hamlet, Robinson, de Philadelphie.

—STEAMERS.—

Mobile, Sutton, de Mobile.
Oregon, Ibern, de Mobile.
Gen Scott, Hawley, pr Cincinnati.
Yorktown, Halderman, de Cincinnati.
Alex Scott, Sturgeon, de Louisville.
Gen Jessup, Pitcher, de Cincinnati.
Courier, Martin, de la Balise.
A W Vanleer, McCall, de St Martinville.
Edward Bates, Cameron, de St Louis.
Ridgely, Ross, de Harrisonburg.
St Louis, Zeiler, de St Louis.
Louis, Hart, de Bayou Sara.
Monterey, Wiltenburg, de Waterloo.

Chargement du navire Ancona, du Havre—11 colis marchandises ... [illegible] ... 30 caisses marchandises ...

ARRIVÉS ET DÉPARTS DES VAPEURS ANGLAIS.

D'Angleterre pour New-York, le 26 février.
do Boston, le 11 mars.
do New York, le 26 do.

☞ Le prochain départ pour l'Angleterre aura lieu comme suit:
De New-York, le 25 mars.

LISTE DES NAVIRES

Expédiés, partis ou en charge pour la Nouvelle-Orléans.

HAVRE.

Navire Glasgow, Manson ....chargeant le 1er fev
Navire Europe, Mercier ....partant le 15 fev
Navire Taglioni, Rogers ....partant le 20 fev
Navire Adrian, Scott, à la hauteur de Torbay ....le 4 fevrier
Navire Hartley, Lord ....parti le 29 jan
Navire Delphos, Crowell ....parti le 21 jan
Navire Radius, Dillingham ....parti le 15 jan
Navire London, Ross ....parti le 3 fev
Navire Rome, Mason ....parti le 3 fev

BORDEAUX.

Navire Heiress, ...à son ancre le 26 fev
Navire Diane, Locquay ....parti le 5 fev
Navire Nestor, Snow ....parti le 15 fev
Navire Clarissa Perkins, Dunham ....parti le 25 jan
Navire Victoria ....parti le 23 jan
Navire Shannon, Nowell ....chargeant 16 jan
Navire Lion, Henry ....chargeant 16 jan
Navire Creton, Souillard ....parti le 29 jan (via Bilbao)
Navire Orlando, White ....expédié le 16 jan

MARSEILLE.

Navire Orozimbo, Bacon ....parti le 27 jan
Navire Geo Stevens, Wilber ....partant le 24 fev
Navire Mozart, Lewis ....parti le 26 jan
Navire Oceanus, ...à partir 26 janv

NANTES.

Navire Mexico, Sargent ....parti le 21 dec
Navire Diane, — ....parti le 2 fev

PALERME.

Navire Catharine, ayant touché à Gibraltar, est reparti le 6 janvier

CORUNNA.

Navire Kentucky, a reaché à Cadix ....7 jan

CADIX.

Navire Augusta, — ....parti le 13 jan

RIO JANEIRO.

Barque Edwin, Farnham ....chargeant le 11 jan
Barque Byron, Reid ....chargeant le 11 jan
Frick Cayuga, Mitchell ....chargeant le 11 jan

☞ Pour les autres ports, voir la partie anglaise

☞ AVIS.—Le navire NIOBE, du Havre, est en déchargement, vis-à-vis les Magasins Rouges de la 1re Municipalité; les consignataires sont invités à prendre leurs permis dans 3 jours, autrement les marchandises seront envoyées aux entrepôts.
L. H. GALE,
15 mars 93 rue de la Commune.

☞ Le paquebot ATLANTIC, capt. Rose, est en déchargement vis à vis le marché aux légumes. Les consignataires sont requis de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée ou bien elles seront envoyées aux entrepôts publics à leurs frais et risques. JOHN O. WOODRUFF,
15m 93, Magasins.

☞ Les consignataires des marchandises suivantes à ordre, en déchargement de l'ATLANTIC, de New-York, sont invités à faire connaître leur demeure au commis de déchargement sur la Levée, vis à vis le marché aux légumes. 9 caisses marchandises marquées par un carré avec deux barres transversales, et 6 caisses marquées H dans un diamant.
JOHN O. WOODRUFF,
15m 93, Magasins.

☞ Le navire ANCONA, capt. Nason, du Havre, est en déchargement près de la presse à coton d'Orléans, 3me Municipalité. Les consignataires sont requis de prendre leurs permis, et de faire recevoir leurs marchandises sur la Levée; toutes les marchandises dont l'entrée en Douane n'aura pas été faite dans les cinq jours seront envoyées aux entrepôts publics.
JENKINS & TIGLER,
15mars 95, rue de la Commune.

Dissolution de Société.

LA société en commandite qui existait entre le soussigné et M. V. Feudadouze, a été dissoute d'un commun accord depuis le 1er courant.
J. E. Lobre & Co, demeurent chargés de la liquidation. J. E. LOBRE.
15 mars.

Formation de Société.

J'AI l'honneur d'informer mes amis et le public, qu'ayant pris pour associé M. P. Jaufroid, nous continuons les affaires du magasin No. 26, rue de Chartres, sous la raison de J. E. Lobre & Co.
15mars J. E. LOBRE.

A VENDRE, en débarquement du navire Niobe, du Havre, cinq caisses porcelaine et verrerie pour ornement de chambre, table de centre et toilette, et cabarets.
15 mars V. MAIGNAN, 87, rue St. Louis.

EN débarquement du brick suédois ..., et à vendre par les soussignés, avec privilége du "drawback":
90 barriques vin rouge,
25 quarts imitation Porto (vieux),
25 barils Madère,
25 do vin blanc,
25 do vin rouge,
12 do vin de muscat,
300 caisses vin rouge,
25 ... essences.
MARTIAL PEYRET & Co,
15 mars 87, rue St Louis

EN débarquement du navire Ancona, du Havre, et à vendre par le soussigné:
1000 dame-jeannes françaises, de 5 gallons,
300 do do de 3 gallons,
300 do do de 1 gallon,
40 caisses fromages de Hollande, 1re qualité.
D. LANATA,
15 mars No 8, rue Jefferson.

GRAISSE—110 barils et 100 barillets, première qualité, en débarquement du steamer Jamestown, et à vendre par
LABORDE & XIQUES,
4 mars 34, rue Commune

CIGARES— [illegible]

A ... [illegible]

CANDIDATS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que l'Hon. A. D. CROSSMAN est candidat pour être réélu MAIRE de la ville de la Nouvelle-Orléans.

☞ MM. les Editeurs de l'Abeille,
Veuillez m'annoncer comme candidat à la place de Recorder de la Municipalité No Un, à l'élection d'avril prochain. JULES BENIT.

☞ Messieurs les éditeurs de l'Abeille. Veuillez annoncer M. L. P. BUREAU, comme candidat à la place de Recorder de la Première Municipalité.
29 jan UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

MESSIEURS LES EDITEURS,
☞ Veuillez annoncer que Mr. CLEMENT RAMOS, (Recorder actuel de la municipalité No. 1) est candidat à la même place pour l'élection d'avril prochain.

☞ MM. les Editeurs.
Veuillez annoncer M. P. SHIELS, comme candidat à la place d'alderman du deuxième district de la première municipalité, pour l'élection d'avril prochain. LES VOTANS DE CE DISTRICT.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. JOSEPH LANATA comme candidat à la place d'Alderman du 3me district de la 1re Municipalité.
Un grand nombre de votants.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. NICOLAS GURLIE comme candidat à la place d'Alderman du 3me district de la 1re Municipalité.
Plusieurs votants.

☞ M. ALEX. GRAILHE est candidat pour représenter, au Conseil de ville, le quatrième district de la 1ere Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. J. L. FABRE, (titulaire actuel) comme candidat à la place d'alderman du quatrième district de la première municipalité.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer Mr. PAULIN BLANQUE, comme candidat à la place d'alderman du quatrième district de la Première Municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. MANUEL CRUZAT comme candidat à la place d'Alderman du 4me district de la 1re Municipalité.
Plusieurs votants.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer M. EMILE WILTZ, comme candidat à la place d'alderman du 5me district de la 1ere Municipalité.
Un grand nombre de Votans.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer Mr. PIERRE DEVERGES, comme candidat à la place d'alderman du cinquième district de la Première Municipalité.
PLUSIEURS VOTANTS.

☞ Mr. l'Editeur,—Veuillez annoncer M. F. M. CROZAT comme candidat pour la place d'alderman du 5me district de la Municipalité No UN à l'élection d'avril prochain. SES AMIS.

☞ Messieurs les Editeurs.—Veuillez annoncer que M. JAMES LILLY sera soutenu comme candidat à la place d'Alderman du Cinquième District par UN GRAND NOMBRE DE VOTANTS.

MM. les Editeurs.
☞ Veuillez annoncer M. FES. CALONGNE, comme candidat à la place d'alderman du 5me district de la Première Municipalité.
ELECTEURS.

☞ MM. les éditeurs de l'Abeille.
Veuillez annoncer M. E. GIQUEL, comme candidat à la place d'alderman pour représenter le 6me district de la 1ere municipalité.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer que M. J. V. GOURDAIN, un des aldermen actuels du 6me District de la 1re Municipalité, est candidat pour la même place aux élections d'avril prochain.

☞ MM. les Editeurs.
Veuillez annoncer M. JOSE BARNES, comme candidat à la place d'alderman du sixième district de la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. J. A. BONNEVAL, comme candidat à la place d'alderman pour représenter le sixième district de la première municipalité.

☞ MM. les Editeurs,
Veuillez annoncer M. ADOLPHE DUPRÉ, comme candidat à la place d'alderman du 7me District de la 1re Municipalité.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer Mr. PAUL EMILE LAREUCHE, comme candidat à la place d'alderman pour représenter le septième district de la Première Municipalité. UN AMI.

Messieurs les Editeurs,
☞ Veuillez annoncer Mr. E. BARTHE, l'un des aldermen actuels du septième district de la Première Municipalité, comme candidat pour la réélection au mois d'avril prochain.

☞ ESSENTIEL AUX MALADES.—ANTI-IRRITANT AMONIACAL CONCENTRÉ DE HOLMES.
Remède souverain pour les rhumatismes, névralgie de la tête, épaules, poitrine, bras, mains, jambes, &c, &c. Toutes les douleurs nerveuses, maux de tête, étourdissements, congestion à la tête, affections de poitrines, cotes et épaules; dyspepsies, sciatiques, lumbago, bronchites, douleurs dans le dos et les côtés, épilepsies, paralysies, goutte, inflammations et douleurs d'entrailles, pericardites, esquinancies, palpitations de cœur, douleurs spasmodiques, indigestions, contusions et foulures, tumeurs blanches, mal de gorge, hystériques, ainsi que nombre d'autres maladies. Le remède ci-dessus forme un remède certain pour toutes les maladies dans l'espace de 3 à 5 minutes. Les maladies ci-dessus seront traitées par ce nouveau remède avec la plus grande certitude. Les steamboats et les navires feront bien de s'approvisionner de ce remède. A vendre au No. 128, rue Carondelet, où la manière de s'en servir sera indiquée par le propriétaire
14 fev—3m

Remède magique de Dalley.
☞ Le seul véritable porte toujours, sur l'enveloppe de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.
Dépôt du Sud, au No 151, rue Chartres, Nouvelle-Orléans. 13 mars

AVIS.
LE steamer anglais GREAT WESTERN, capt. Chapman, pour la Vera-Cruz, arrivera à l'île aux Vaisseaux mercredi 22 courant, et partira le même jour pour Southampton (Angleterre), touchant à la Havane, Nassau et Bermudes.
La malle et les passagers pour l'Europe et les Indes occidentales, seront transportés au steamer anglais par le rail road du Golfe du Mexique, au débarcadère de Proctor, sur le lac Borgne, et de là par le steamer Bolivar, capt. Henderson.
Prix du transport $3.
Pour les visiteurs se rendant au steamer anglais et retour en ville, $6.
Des passeports doivent être pris pour la Havane, chez le consul espagnol, rue St Louis, 168.
Les passagers sont invités à se rendre au dépôt du rail road à 9 heures A. M., mercredi 22 courant. Les lettres et les journaux doivent être déposés à la poste à 7 heures 1/2, car la malle sera fermée à cette heure.
Pour plus amples informations, s'adresser au bureau du chemin de fer du Golfe du Mexique, passage de la Bourse, 70. G. MURSON,
14m Contrôleur.

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nouvelle-Orléans, le 14 mars 1848.
L'ELECTION de lieutenant col. et de major pour la cavalerie est renvoyée jusqu'à nouvel ordre.
13 m D. AUGUSTIN, brig. général.

Madame ANGELINA a l'honneur d'annoncer au public qu'elle quitte la ville le 31 mars pour se rendre de l'autre bord du lac.
Elle profite de cette occasion pour remercier ses élèves de leur bon patronage. 13 mars—15t

Chirurgien Dentiste.
No. 175, RUE BOURBON,
Entre les rues Toulouse et St Pierre.
Le docteur J. T. BEAUREGARD, de retour à la Nouvelle-Orléans, a l'honneur de prévenir les habitans de cette ville qu'il y a fixé sa résidence, pour se livrer tout entier à l'exercice de sa profession.
Consultations et traitement des maladies de la bouche. 13 mars—☞

Chapeaux de paille pour dames.
C. YALE Jr. & C
No 13, rue de Chartres.
ONT reçu par les nouveaux arrivages leurs marchandises de printemps et d'été, consistant en Chapeaux de fantaisies, savoir:
Chapeaux de paille d'Italie, formes nouvelles,
do de Napolitaine, do do
do de Guipures, do do
do de Buena Vista, do do
Un assortiment de rubans complet pour chapeaux; aussi en satin et taffetas de toutes les couleurs.
1ère qualité de baréges, dernier genre.
Mousselines, jaconas, organdies, soieries moirées, rayées, gros de Naples et gros de Rhin, et toutes espèces de soieries pour chapeaux, parasols, ombrelles et parasolets.
Pelerines brodées, cols et chemisettes.
Mouchoirs do et à rivières et unis.
Jaconat, percales et mousselines suisses, (assortiment complet.)
Dentelles fil et coton.
Bas coton et soie.
Schalls en barege, mousselines do.
Gants en peau, de coton, de soie noir et blanc.
En général un assortiment complet de marchandises sèches.
Les marchands de la campagne sont invités à venir visiter leurs marchandises avant d'acheter ailleurs. 7 mars—6

FOURNITURES DE NAVIRES—1000 barils brai goudron et résine, thérébentine, &c., en déchargement du brick Loalah de Wilmington, à vendre par ALFRED KEARNY & Co,
3 fév 91, rue des Ma...

EN débarquement du navire Etna de Bordeaux, et à vendre par les soussignés:
30 demi barriques vin blanc,
215 caisses vin rouge St-Julien,
25 do do vieux Chateau Balas,
25 do do vieux Chateau Bel Air
40 do do vieux Chateau Lafitte,
30 do blanc Haut-Sauterne,
15 douzaines pots confitures,
200 fromages de Hollande,
40 caisses fromages pâte grasse.
300 boîtes sardines à l'huile,
2000 demi-boîtes do, 300 quarts de boîtes do,
15 caisses cerises à l'eau-de-vie,
10 do fruits assortis, 15 do absynthe suisse,
10 do kirsch de la Forêt Noire.
A vendre par PERSOS FRERES,
24 fév ...

J. FEYTEL,
... CHARTRES ET CONTI. [illegible]

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.
JEUDI, 16 Mars 1848.
Seconde représentation de
M. ET MME MONPLAISIR.
La première de:
L'ILLUSION D'UN PEINTRE,
Ballet en 1 acte.
AZELIA
Ou l'Esclave syrienne,
Ballet en 1 acte.
CE QUE FEMME VEUT,
Vaudeville en 2 actes.
On commencera à 7 heures.

4me BAL D'ANNIVERSAIRE
De la Société de Bienfaisance des Israélites de la Nouvelle-Orléans.
QUI doit avoir lieu à la salle de bal de la Bourse St Louis, le 21 mars 1848. Une liste de souscription est entre les mains des Messieurs ci-dessous désignés:
Comité:
Isaac Hart, M. Kursheedt.
M. Barnett, A. M. Solomon.
B. Florance, J. Newton.
S. Wagner, A. D. Henriques.
I. Marks, Joseph Cohen.
N. Mayer, George Levy.
E. Jacobs, A. Waber.
Le comité se réunira tous les dimanches à 10 heures A. M. au No 15, rue du Camp, pour faire les invitations. 29 fev

ARTISTES MODELES,
Venant sous la direction du Dr. COLLYER,
Membre des académies Royales de Londres et Paris
LA seule compagnie véritable aux Etats-Unis, se composant de 20 personnages, en route pour la Nouvelle-Orléans. Ce genre de spectacle est la personnification des ouvrages des grands maîtres en peinture et sculpture.
Avis sera donné de l'ouverture de leurs représentations en cette ville. 5 fév—1t

Association Consolidée des Cultivateurs de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 19 février 1848.
CETTE Banque offrira en vente publique son portefeuille de billets protestés, lundi 27 mars prochain, à midi, à la Bourse St Louis. Le bureau d'Administration recevra jusqu'au 21 mars des propositions pour le règlement de ces billets.
Par ordre, G. MILTENBERGER,
21 fev—tij Caissier.

BUREAU DU RAIL ROAD DE LA NLLE.-ORLEANS & CARROLLTON.
CETTE Compagnie offre à vendre une somme considérable de billets protestés, payables en Louisiane et Alabama; on peut en voir la liste au bureau.
Tous les billets qui n'auront pas été vendus de ce jour à jeudi 30 mars courant, seront vendus ce jour là à l'encan, à l'Arcade de Banks, à midi, au plus fort enchérisseur.
CHARLES BAQUIER,
2 mars -1m Secrétaire.

FONDS DE LA BANQUE DES CITOYENS, à vendre. S'adresser à EDWD. SHIFF,
23 déc—☞ No. 78 rue du Canal

CHANGE SUR BORDEAUX—A vendre par D. LANATA,
24janv 8, Jefferson.

FONDS de la Banque des Citoyens, en sommes à la convenance des acheteurs, à vendre par
LEOPOLD JEANNET,
10 fév 98, rue St Louis.

COLLEGE St-VINCENT,
Au Cap Girardeau, Etat du Missouri.
CE Collége, auquel la Législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmans qui se trouvent sur le Mississipi; il est situé à quarante milles au dessus de l'embouchure de l'Ohio et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinants appartiennent au collége, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation.
Les différentes branches d'enseignement se composent de la lecture, de l'écriture, de la grammaire, de l'histoire, de la rhétorique, de la poésie, de la mythologie, de la géographie, de l'usage des globes, de la tenue des livres, de l'arithmétique, de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie rectiligne et sphérique, de l'arpentage, de la levée des plans, de l'astronomie théorique et pratique; des langues française, espagnole, allemande, italienne, latine et grecque; de la philosophie morale et naturelle, de la mécanique et de la chimie, de la musique et du dessin.
Le collége St-Vincent possède un cabinet de physique. L'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand et l'italien ne sont enseignés que par des professeurs dont chacune de ces langues est l'idiome maternel.
L'année scolaire commence le second lundi de septembre et se termine le dernier jeudi de juillet, c'est à cette dernière époque que l'examen annuel a lieu, que les prix sont distribués et les degrés conférés.
Les prix pour la pension, le logement, l'enseignement, le blanchissage et les soins de médecin est de $120 par an, payable par moitié au commencement de chaque semestre. On exigera une somme de $10 en sus pour l'enseignement des langues espagnole, allemande ou italienne, et autant pour l'étude de la physique et de la chimie, afin de rembourser les instruments et matériaux. La musique ou le dessin coûteront $25 par an.
Les parens qui désireront que le collége fournisse des vêtemens à leurs enfans, devront déposer à cet effet une somme suffisante entre les mains du trésorier. Les livres classiques, le papier, l'encre et les plumes sont fournis au prix coûtant.
Les parens et les tuteurs recevront à la fin de chaque semestre un bulletin constatant l'état de santé et les progrès de leurs enfans ou de leurs pupilles.
Les parens qui résident en pays étranger, voudront bien nommer un agent responsable à la Nouvelle-Orléans ou à St. Louis.
Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER,
Avocat, Agent du Collége, rue St. Charles, No 13. Ou au Reverend P. CHANDY, Trésorier du Collége, à l'Evêché. 9 mars—1m

HOTEL D'ORLEANS.
Mme ANNE GEORGE prévient le public en général, qu'elle a de très bonnes chambres très bien meublées et à bon marché elle en a depuis $25 jusqu'à $50, y compris logement et nourriture. Elle a aussi de très belles chambres de famille, depuis $1 25 jusqu'à $3 par jour.
Mme Anne George prévient aussi toutes les personnes qui ont laissé leurs malles à l'hôtel pour pension, que si elles ne viennent pas les retirer d'ici au 25 mars, elles seront vendues à l'encan pour ce qu'elles doivent. 14 mars—3t

Entrepot de Chanvre.
WESTERN & PHENIX.
LES soussignés, ayant devoué les étages supérieurs des magasins Phenix et Western, exclusivement à l'emmagasinage du chanvre, afin de se conformer aux vues des assureurs sont préparés à recevoir et emmagasiner ces articles, à des conditions avantageuses. Ayant plusieurs presses dans le même établissement, ils sont aussi préparés à choisir et remballer de la manière la plus convenable et pour l'époque désirée, à bas prix.
EMERSON, TOURNE & Co,
14 mars 13, Tchoupitoulas.

The War and its Warriors.
COMPRENANT l'histoire complète de toutes les opérations de l'armée américaine au Mexique, avec des Esquisses biographiques et anecdotes des officiers les plus distingués de l'armée régulière et des volontaires.—Un vol., à vendre chez
VR. HEBERT,
14 mars Magasin 149, rue de Chartres.

QUATRIEME ET CINQUIEME LIVRAISONS
Des Sept Péchés Capitaux.
LES 4me et 5me livraisons des Sept Péchés Capitaux, par E. Sue, sont en vente à la librairie de
14 mars VOR HEBERT, 149, Chartres.

ALCOOL—10 barils en débarquement du steamer Gladiator, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
14 mars enc. Magasin et Commune.

THEREBENTINE—40 barils en magasin et à vendre par
NATHAN JARVIS & Co,
14 mars enc. Magasin et Commune.

HUILE DE CASTOR—25 barils huile de Castor, qualité supérieure, à vendre par
NATHAN JARVIS & Co
14 mars enc. Magasin et Commune.

BOTTES, SOULIERS ET BRODEQUINS.—112 caisses actuellement en débarquement du navire Granada, et à vendre par R. G. DUNBAR,
14 mars 40 rue de la Douane

A louer à bail ou sans bail.
UN superbe magasin neuf à deux étages et à l'épreuve du feu, très convenable pour un magasin d'entrepôt; situé rue de la Levée entre la grande presse à coton d'en bas et la petite presse. 3me municipalité: pour les conditions s'adresser à
ADOLPHE BOULANGE,
9 mars—3tj Rue Marigny No 3, 3me municipalité.

CHAUX supérieure—500 barils chaux fraîche cuite dans la carrière de marbre de Cap Girardeau, 300 barils chaux ordinaire de Thomaston, à vendre par F. H. MONSSEAUX,
9 mars☞ Vieux Bassin Marble Yard.

PERDU—Un portefeuille contenant quatre billets, l'un tiré par M. Michel Montardon, de la somme de $66, payable le 4 mars. Le second, tiré par M. Jean Claverie, à l'ordre de Jean Marie Courrège, de la somme de $57 50, payable le 5 courant. Le 3e, tiré à l'ordre de M. Raymond, pour la somme de $31 80, payable à vue. Le 4e, un billet tiré par la troisième Municipalité, de la somme de $9 16, ainsi que plusieurs autres comptes. Une récompense libérale sera payée à quiconque le rapportera chez
M. JEAN MARIE COURREGE,
3 mars☞ Rue de la Levée, No 8, 3e Municip.

A LOUER OU A VENDRE.
L'HOTEL bien connu sous le nom de WASHINGTON HOTEL, situé encoignure Notre-Dame et Tchoupitoulas, ainsi que l'installation.
Le dit hôtel peut recevoir cinquante pensionnaires; possession en sera donnée de suite. S'adresser sur les lieux. 8 mars☞

A LOUER—Une maison de résidence en bon ordre, située rue Girod, No. 94; possession en sera donnée de suite. S'adresser encoignure Commune et Girod. 8 mars☞

ON demande à louer au mois ou à l'année, 10 ou 12 forts NEGRES pour travailler sur une habitation, au-dessous de la ville, pour lesquels de bons gages seront payés. S'adresser à
WYLIE & EGANA
8 mars 38, rue Bienville

PAPIER FAYARD & BLAYN.
UN Dépôt du papier Fayard & Blayn, a été établi chez les soussignés.
Ce médicament, dont les propriétés sont constatées depuis long-temps par des milliers de cures, est d'un emploi inappréciable dans beaucoup de maladies ... contre lesquelles il est peu de remèdes efficaces; aussi est-il généralement regardé, par le grand nombre de nos médecins célèbres, comme l'agent le plus actif et le moins irritant dans les affections suivantes:
1o La goutte: il diminue l'intensité de l'accès.
2o Les rhumatismes;
3o Les brûlures légères et superficielles sont guéries avec quelques applications de ce papier.
4o Les plaies et les blessures;
5o Les cors, oignons, œils de perdrix;
6o Le papier Fayard & Blayn entretient les cautères dans un bon état.
Pour plus de détail voir le prospectus chez
Vor. HEBERT, Libraire,
149, rue de Chartres;
Et chez ..., Pharmacien,
10 mars Coin ... et Royale.

[illegible]